

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : **CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS**

Nom de l'installation visitée : **CENTRE D'HEBERGEMENT DE VALLEE-DE-LA-LIEVRE**

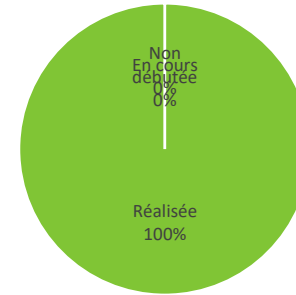
Région : **Outaouais**

Date de la visite : **4 décembre 2019**

Date de transmission au MSSS : **1 mai 2020**

Reddition de comptes : **3 décembre 2020**

État d'avancement



Non débutée    En cours    Réalisée

	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	0	<b>0</b>
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	0	3	<b>3</b>
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	1	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au	Reddition de comptes au
		3 décembre 2020	4 décembre 2021

Recommandations		Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
			3 décembre 2020			4 décembre 2021		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
<b>Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ</b>								
1	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de tenir des rencontres formelles hebdomadaires pour échanger de l'information sur le plan clinique et organisationnel avec l'équipe soignante.	2020-04-01			X			
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de promouvoir les droits des résidents en affichant des éléments du code d'éthique.	2019-12-15			X			
3	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les produits dangereux soient rangés de façon sécuritaire.	2019-12-03			X			
<b>Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE</b>								
4	le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que : • les résidents soient informés du menu du jour par de l'information verbale; • la présence du personnel soit optimisée au moment des repas.	2020-10-01			X			